

# Le Pouvoir Judiciaire



Leçon 7

Garde ces notes avec toi!

**Le Pouvoir Judiciaire:** *branche de gouvernement qui fournit la justice au moyen des tribunaux et des juges.*

La branche Judiciaire du gouvernement comprend l'administration de la justice et les tribunaux.

Le rôle principal des tribunaux consiste à *aider les gens à résoudre leurs différences équitablement et avec justice*, que ceux-ci arrivent: *entre des personnes particulières, ou entre des personnes particulières et l'État*. Ce faisant, les tribunaux *interprètent et établissent la loi*, fixent des *normes* et soulèvent des questions qui touchent tous les aspects de la société canadienne.

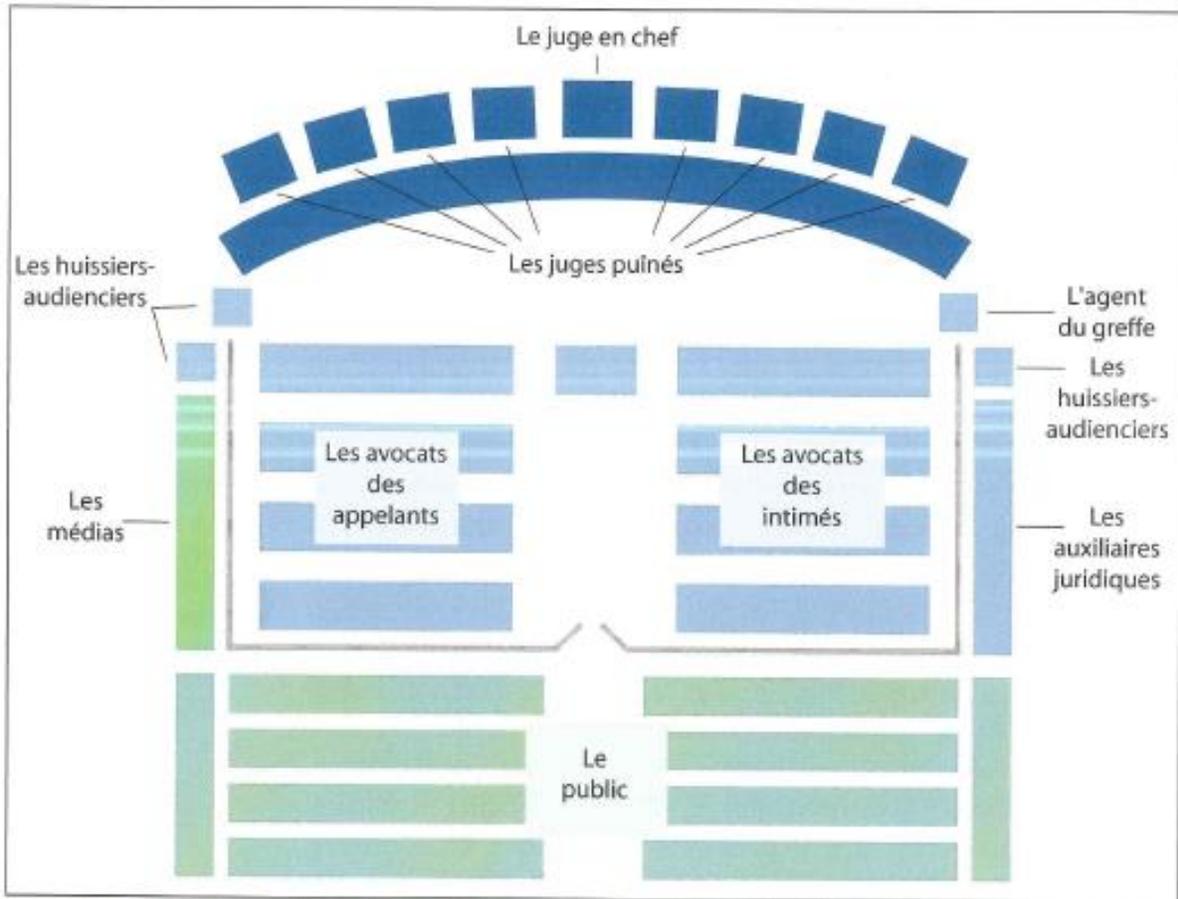
## **La Cour Suprême du Canada**

La cour Suprême du Canada est le plus haut *tribunal* du pays. C'est une cour de la *dernière instance*. Cela signifie qu'une personne qui fait appel d'un jugement ne peut aller plus haut que la Cour Suprême. Autrement dit, la décision de cette cour est *finale et sans appel*.

La Cour Suprême comprend le *juge en chef* du Canada et *huit autres juges*, nommés par le *premier ministre* en pouvoir. Les juges sont tous des anciens juges qui viennent de travailler dans des autres cours dans les provinces et territoires du Canada. *Trois* de ses neuf juges sont toujours de *Québec* et les *six* autres viennent du *reste du Canada*.

Sur demande, la Cour suprême entend les appels de jugements rendus par d'autres tribunaux en matière de droit *criminel ou civil*. Elle peut aussi être amenée à interpréter la *Constitution*.

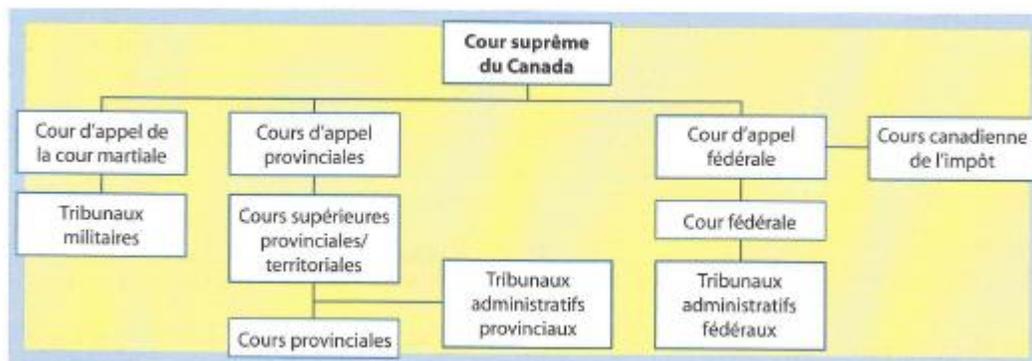
Au cours des deux dernières décennies, la Cour suprême a, par exemple, déclaré que certaines restrictions frappant l'avortement étaient illégales, comme: *l'interdiction d'ouvrir un magasin le dimanche était illégal* et que *le mariage entre deux personnes de même sexe était conforme à la Constitution*.



**FIGURE 6.10** Ci-dessus, la salle d'audience principale de la Cour suprême du Canada. Comment cette disposition se compare-t-elle à celles de la Chambre des communes et de l'Assemblée législative du Manitoba? Représente-t-elle l'idéal démocratique? Explique ta réponse.

## Les Cours Provinciales et Territoriales

Tous les territoires et provinces ont des tribunaux pour entendre des causes relevant des lois **fédérales**, **provinciales** et **territoriales**. Ces tribunaux peuvent entendre les appels de jugements qui ont été rendus par des cours **inférieures** et peuvent interpréter la **Constitution de la province ou territoire**.



## Définitions: de leçon 5

**Majorité:** Control plus que la moitié des sièges dans la chambre des communes.

**Minorités:** Control moins que la moitié des sièges dans la chambre des communes.

**Pouvoir exécutif:** Membres d'un gouvernement chargé de prendre les décisions et d'exécuter les lois.

**Pouvoir judiciaire:** Ordre de pouvoir qui est responsable de l'administration de la justice et de l'interprétation des lois.

**Pouvoir législatif:** Ordre de pouvoir qui fait les lois.

**Le Gouverneur Général:** Représentant de la monarchie (la reine) dans le gouvernement de Canada. Aujourd'hui: David Johnston

**Lieutenant-Gouverneur:** Représentant de la Couronne britanniques dans les dix provinces.

**Commissaire:** Représentant de la Couronne britanniques dans les trois gouvernements territoriaux, soit Territoire Nord-Ouest, Yukon ou Nunavut.

**Non-partisane:** Une personne ou un groupe avec aucune affiliation a une partie politique spécifique.

## Définitions: De leçons 6

**Circonscription:** Division du territoire qui élit un député au pouvoir législatif provincial ou fédéral. Autre mots (division électoral) (Ang: Riding)

**Chambre des communes:** Lieu à Ottawa où les députés fédéraux se rencontrent pour débattre et voter les lois (appeler aussi le "**Chambre Basse**")

**Sénat:** Lieu à Ottawa au gouvernement fédéral, c'est le "**Chambre Haute**" du pouvoir législatif composée de Sénateurs nommés par le premier ministre.

**Projets de lois:** Texte de loi, qui est présenté à une assemblée législative ou à la Chambre des communes pour approbation. (Être approuver!)

**Opposition officielle:** Partie qui détient le deuxième plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes ou à une assemblée législative.

## Définitions: De leçons 7

**Justice:** Dans le sens large, la justice voudrait dire le respect et la reconnaissance des droits et du mérite de chaque personne. Avec les "lois" dans une démocratie, la justice veut dire le pouvoir judiciaire, le travail des cours, des juges et des avocats pour décider des causes légales.

Autres Définitions:

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Info d'extra!

Un **État Fédéral:** est un État qui est habituellement **souverain**, composé de plusieurs entités autonomes dotées de leur propre gouvernement, nommées entités fédérées. (L'agglomération des gouvernements provinciaux)

Le **parlement** est une assemblée (généralement **élue**) qui assure la représentation du **peuple** dans les **États démocratiques**,

Le **Parlement du Canada** est la branche législative fédéral du Canada, installé sur la colline du Parlement, à Ottawa, en Ontario.